

## À la une

### Dans les coulisses de la CEDH

*Sa compétence concerne près d'un milliard d'individus ; elle est la vigie des droits de l'Homme et de la bonne application de la convention éponyme. Voyage au cœur de la Cour européenne des droits de l'Homme à Strasbourg.*



© CEDH

## Actualité

### Justice, prison : vers un budget à long terme

focus

## Doctrine

### La consécration législative du devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre

note par Béatrice PARANCE  
sous L. n° 2017-399, 27 mars 2017

### La réforme de la prescription pénale : une « amnistie »... occulte et dissimulée ?

note par Jean DE MAILLARD  
sous L. n° 2017-242, 27 févr. 2017

## Jurisprudence

### Chronique de jurisprudence de droit des contrats

par Dimitri HOUTCIEFF

## Gazette Spécialisée

### DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

- Sylvie LEROND

*Avocat au barreau des Hauts-de-Seine, CMS Bureau Francis Lefebvre*

- Quentin GUIGUET-SCHIELÉ

*Maître de conférences à l'université Toulouse 1 Capitole*

AVEC LA PARTICIPATION DE

Bastien ALIDOR, Clément BARRILLON, Esther BENDELAC, Maryline BRUGGEMAN, Hélène CAPELA, Sophie DEVILLE, Grégory DUMONT, Axelle DUPIRE, Michel LEROY, Anne-Laure THOMAT-RAYNAUD et Orianne VERGARA



SOLUTION **PRÉVOYANCE** KERALIS

BÉNÉFICIEZ DE VOS GARANTIES  
**DÈS 30 JOURS**

**PLUS DE GARANTIES  
C'EST L'ASSURANCE DE  
PRESTATIONS AUGMENTÉES  
ET DE REMBOURSEMENTS  
PLUS RAPIDES.**

Concrètement la **prise en charge du salaire** est plus importante, la **rente d'invalidité** est majorée jusqu'à 100 % du net, le **capital décès** est augmenté voire doublé et le **délai de carence** est réduit à 30 jours au lieu de 90. Et en plus, nous mettons à disposition un nouveau **service d'assistance**, gratuitement.

Sans augmentation de nos cotisations, notre **SOLUTION PRÉVOYANCE** assure vos collaborateurs contre tous les aléas de la vie.



**KERIALIS**

Prévoyance, Santé & Retraite

## Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay  
12, Place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50  
Président du Conseil d'administration :  
François-Xavier Charvet  
Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)  
70, rue du Gouverneur Général Éboué  
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex  
Président-Directeur général, Directeur de la publication :  
Emmanuelle Filiberti

Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz  
Rédacteur en chef adjoint : Laurence Garnerie  
Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach  
Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau  
Assistante d'édition : Elsa Boulinguez  
Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué  
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex  
Tél. : 01 40 93 40 00  
Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué  
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex  
Tél. : 01 40 93 40 40  
Courriel : abonnements@lextenso.fr

Tarifs 2017  
\* Prix TTC au n° : 15,32 €  
+ frais de port  
\* Abonnement France (un an) :  
Journal seul : 413,51 € TTC  
Recueils + table seuls : 393,09 € TTC  
Journal, recueil + table : 564,61 €  
\* Abonnement étranger (un an) :  
Journal seul : 455 €  
Journal, recueil + table : 671 €

Internet : [www.gazettedupalais.com](http://www.gazettedupalais.com)  
Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097  
ISSN 0242-6331  
Dépôt légal à parution  
Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris). Nous vous remercions  
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes  
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :  
Gaz. Pal. 3 janv. 2017, n° 257k3, p. 27

Un encart « Pack Lextenso » est joint à ce numéro.

## Actualité

- Justice, prison : vers un budget à long terme 5
- Dans les coulisses de la CEDH 10
- « L'octroi de la confidentialité aux juristes d'entreprise est une nécessité impérieuse »  
entretien avec Stéphanie Fougou 13
- Sauvons la collaboration libérale d'aujourd'hui... et de demain !  
libres propos par Émilie Chandler 15

## Doctrine

- La consécration législative du devoir de vigilance des sociétés mères  
et des entreprises donneuses d'ordre  
note par Béatrice Parance sous L. n° 2017-399, 27 mars 2017 16
- La réforme de la prescription pénale : une « amnistie »... occulte  
et dissimulée ?  
note par Jean de Maillard sous L. n° 2017-242, 27 févr. 2017 21

## Jurisprudence

- Juge de l'exécution et résolution de la vente sur adjudication :  
une clarification opportune  
note par Rudy Laher sous Cass. 2<sup>e</sup> civ., 23 févr. 2017 24
- Précision utile en matière de délai de prescription applicable  
à l'action en déchéance du droit aux intérêts invocable en cas  
de TEG erroné  
note par Jérôme Lasserre Capdeville sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 1<sup>er</sup> mars 2017 27
- « Couvrez ces cheveux que je ne saurais voir »  
note par Jean-Luc Sauron sous CJUE, gde ch., 14 mars 2017 (deux arrêts) 30
- Chronique de jurisprudence de droit des contrats  
par Dimitri Houtcief 33
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine Berlaud 43
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Philippe Graveleau 48
- Panorama de jurisprudence de la Cour européenne des droits  
de l'Homme  
par Catherine Berlaud 52

## Gazette Spécialisée

### DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

53

Sous la responsabilité scientifique de  
Michel Leroy et Sylvie Lerond